RAPPORTS ET COMMUNICATIONS

I

PLAUTE ET LA PREMIÈRE « CRISE DU LATIN »

PAR J. MAROUZEAU

Professeur à l'École des Hautes-Études

Il est de tradition de citer Plaute comme le modèle du bon latin ; P. Lejay, dans le *Plaute* publié après sa mort, prend encore à son compte le jugement de G. Boissier (*Revue critique et bibliographique*, publiée par A. Hatzfeld, 1864, p. 80) : « Il n'y a personne dans toute la littérature latine qui ait parlé une meilleure langue que Plaute... Si l'on demandait où se trouve le latin véritable dans son tour original et dans son génie naturel, il faudrait répondre que c'est dans Plaute. » Et P. Lejay ajoute (p. 245) : « Sa langue est le plus pur des latins qu'on ait jamais parlés. » Jusque-là je veux bien souscrire au jugement traditionnel, encore qu'on puisse être embarrassé pour le fonder sur des exemples précis. Mais là où je ne peux plus suivre, c'est lorsqu'en même temps que la langue on fait intervenir le style : « Un dernier mérite propre au vieil Ombrien, écrit dans son *Plaute* (vol. II, p. 199-200) M. G. Michaut, c'est... la maîtrise de la langue et du style..., la pureté, la grâce, l'élégance, la délicatesse du langage ». Ce mérite de l'élégance est aussi celui que lui reconnaissait en premier lieu G. Boissier dans l'article mentionné ci-dessus. J'ai peur qu'il n'y ait à la base de ce jugement une double confusion : confusion essentielle entre les notions de « langue » et de « style », confusion accessoire entre ce que nous appelons « élégance » et ce que les Latins entendaient par « elegantia ».

Il faut dire que c'est aux Latins eux-mêmes qu'on fait appel pour justifier le jugement traditionnel, et M. Michaut prend soin de renvoyer aux principaux « testimonia » qui figurent en tête de l'édition teubnérienne de Goetz et Schoell, p. xxvi et suiv. Que nous

disent donc les Latins? De Varron jusqu'à Diomède et saint Jérôme, tous leurs éloges se résument dans deux termes : « latinitas » et « elegantia »; cf. en particulier les jugements rapportés par Aulu-Gelle : « Homo linguae atque elegantiae in uerbis latinis princeps » (VI [VII] 17, 4); « Plautus uerborum latinorum elegantissimus » (17, 17).

Est-il nécessaire d'insister sur l'interprétation de « elegantia »? On sait que le terme ne désigne pas autre chose que le choix des mots, contrôlé par un sens exact de la langue. Plaute n'a rien de l' « élégance » que G. Boissier lui attribue. Les qualités de son style sont d'un tout autre ordre; elles s'accommodent parfaitement d'un certain laisser aller, de négligences, d'à peu près que P. Lejay a fort bien relevés (p. 244) : « répétitions qui sont du bavardage, raccourcis qui sont des oublis maladroits, abus d'une facilité géniale, abondance étourdissante, grossissements presque grossiers... » Pour faire une expérience nouvelle à ce sujet, j'ai ouvert un exemplaire de Plaute à la page que le hasard a bien voulu m'offrir : c'était le début de la scène 1 de l'acte II des *Captifs*. Je me suis attaché d'abord en lisant à saisir les moindres intentions et à faire la part des nécessités scéniques : ainsi je me garde de méconnaître l'effet comique réalisé par l'emphase grandiloquente du « lorarius » (v. 195) : « Si di immortales id uoluerunt, uos hanc aerumnam exsequi... »; j'apprécie le jeu de scène qui consiste, quand le « lorarius » ordonne (v. 214) « soyez brefs! », à mettre dans la bouche du captif trois vers entiers de remercîments oiseux... Ce sont là les habiletés ordinaires de Plaute, qui, comme le dit Varron (ap. Non., p. 374, 5 M.), excelle surtout dans le dialogue. Mais, à côté de cela, voici bien des platitudes : v. 222-3 : « nam doli non doli sunt, ni<si> astu colas, sed malum maximum si id palam prouenit » (qu'est-ce que *id*? et pourquoi la faible reprise par *si*?); v. 233-5 : « dum id impetrant, boni sunt; sed id ubi iam penes sese habent, ex bonis pessumi... fiunt ». N'y a-t-il pas quelque chose de pénible (v. 225-7) à reprendre trois fois la même idée par trois mots insignifiants : *hoc*, *res*, *hoc*? ou encore (v. 195-6) à accumuler trois *id* dont le troisième désigne autre chose que les deux premiers (si di... id uoluerunt..., decet id pati...; si id facietis), négligence tout à fait pareille à celle de Molière dans le fameux « dès qu'*on* voit qu'*on* nous mêle avec tou l'univers »? Est-ce du bon style que d'accumuler dans six vers (211-7) trois fois deux pronoms personnels qu'il n'y a aucune rai-

son d'opposer l'un et l'autre (exorare *uos* sinite *nos*... ut sine hisce arbitris | atque *uobis nobis* detis...; obnoxii... | *uobis* sumus propter hanc rem quom quae uolumus *nos*), sans compter que dans ce dernier vers le pronom sujet postposé à son verbe occupe une place tout à fait insolite dans une subordonnée...?

Négligences voulues, dira-t-on, et qui donnent sans doute au dialogue le ton qui lui convient. — Ce n'est pas impossible, mais alors qu'on loue chez Plaute, comme le faisait Varron, l'art du dialogue, qui consiste à adapter le style aux personnages ou aux circonstances, mais non pas nécessairement et sommairement « l'élégance du style ». « L'impression qu'on éprouve en lisant Plaute, dit G. Boissier, est tout à fait celle que laisse Molière. » A la bonne heure! Mais non pas parce que « chez ces deux poètes on rencontre au même degré l'élégance »! Parce que, au contraire, l'un et l'autre professent vis-à-vis des qualités « littéraires » du style une égale indifférence, parce qu'ils consentent l'un et l'autre à écrire avec désinvolture, hantés par la seule préoccupation de la scène, qui n'a que faire des habiletés de l'écrivain.

Faisons justice de « l'élégance » de Plaute, et tâchons de comprendre ce qu'est « l'elegantia » que lui prêtent les Latins. Les « testimonia » mentionnés ci-dessus nous invitent à expliquer l'un par l'autre les deux termes de « elegantia » et de « latinitas ». Le mérite de Plaute est de parler proprement et purement « latin ». Mérite banal, mérite minimum, pensera-t-on, si l'on est gâté par la fréquentation des écrivains classiques qui, par définition, possèdent la bonne langue. Mérite rare et original, si l'on se reporte à ce qu'était la langue latine au temps de Plaute et si l'on interroge les théoriciens qui en ont traité. Les mots « latinitas », « latine loqui », qui reviennent comme un refrain dans tous les jugements sur Plaute, expriment un idéal; « parler latin » au temps de Plaute n'était pas chose si aisée et si commune; quel serait sans cela le sens de l'épitaphe où Naevius se vante qu'après lui on ne saura plus à Rome parler latin, « loquier lingua latina »? On sait depuis les travaux de G. Mohl (*Essai sur la chronologie du latin vulgaire*) et surtout depuis les suggestions de M. A. Meillet (en particulier dans *Quelques innovations de la déclinaison latine* et dans son cours du Collège de France), que le « latin », langue du « Latium », ne s'est pas imposé sans peine comme la langue commune de la littérature. Sa lutte pour la suprématie est attestée, à défaut de textes abondants, par quelques inscriptions, des frag-

ments de poètes, des remarques et citations de grammairiens, des faits épars de vocabulaire, de morphologie et de phonétique dont on trouvera l'interprétation en particulier dans les *Éléments dialectaux du vocabulaire latin* de M. A. Ernout et dans mes *Notes sur la formation du latin classique* (*Mém. de la Soc. de ling.*, en particulier t. XVII, p. 266 et suiv.). « La langue de la métropole a subi toutes les influences qu'exerçait sur elle le langage des immigrants dominés par le souvenir de leurs dialectes ou celui des peuples italiques avec lesquels les légions se trouvaient en contact » (Ernout, p. 22); « avant Ennius et Lucilius, l'unification du romain n'est pas faite; les formes, les flexions rustiques y ont cours, sans qu'une norme bien établie permette de les en chasser » (Ibid., p. 23); « la constitution du parler romain a été le résultat d'une longue suite d'efforts poursuivis pendant une durée de deux siècles, et qui n'ont abouti que le jour où le triomphe de la littérature a coïncidé avec la fin de l'œuvre d'unification qui a groupé toute l'Italie autour de la capitale. C'est à cette date seulement que la langue apparaît une et rigoureusement fixée » (Ibid., p. 25).

L'état de choses ancien et le sens de l'évolution est noté déjà avec précision par Cicéron, en particulier dans le *Brutus*, 74, 258 : l'idéal, pour Cicéron, c'est une façon de parler « emendata et *latina* », qui est affaire d'usage, non de théorie; la bonne langue est celle de Rome : « omnes fere qui nec extra urbem hanc uixerant neque eos aliqua barbaries domestica infuscauerat, recte loquebantur ». On sait comment Plaute s'amuse des façons de parler provinciales, par exemple de celles des Prénestins, qui disent « conea » pour « ciconia » (*Truc.*, 691), « tam modo » pour « ilico » (*Trin.*, 609). Ce sont là de menues indications, mais qui suffisent peut-être pour attester chez Plaute des préoccupations et des prétentions de puriste. Elles concordent du reste avec ce que Cicéron fait dire par Crassus dans le *De oratore*, III, 12, 44 et suiv. : voulant donner en exemple ceux qui ont su éviter à la fois la « rustica asperitas » et la « peregrina insolentia », c'est à Plaute qu'il pense en même temps qu'à Naevius. C'est là la première génération de ceux qui ont défendu l'intégrité de la langue latine; à eux se joignent les familiers du cercle de Scipion et Laelius : « aetatis illius fuit laus latine loquendi » (*Brutus*, 74, 258); mais c'est à cette époque aussi que l'afflux des étrangers vient gâter le bon usage : « hanc rem deteriorem uetustas fecit... ; confluxerunt enim in urbem multi inquinate loquentes ex diuersis locis ». Caecilius